

RÉPARATION INTÉGRALE

Incantation	10 minutes
Composantes	V, G
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	1 objet faisant jusqu'à 0,3 m ³ /niveau ou une créature artificielle de n'importe quelle taille
Durée	instantanée
JS	Volonté, annule (inoffensif, objet)
RM	oui (inoffensif, objet)

Ce sort permet de réparer les dommages superficiels causés aux objets et leur rend 1d6 points de vie par niveau de lanceur de sort (Maximum 5d6). Dans le cas d'un objet cassé, l'objet n'est plus affecté par cette condition préjudiciable si l'objet se retrouve à au moins 50% de ses points de vie. Pour que ce sort fonctionne, le personnage doit disposer de tous les morceaux de l'objet.

Le personnage peut utiliser ce sort pour réparer un objet magique cassé à condition que son niveau de lanceur de sorts soit égal ou supérieur à celui de l'objet. Il peut aussi réparer un objet magique détruit (à 0 point de vie ou moins) mais le sort ne lui rend pas ses aptitudes magiques que si le niveau de lanceur de sorts du personnage est au moins le double de celui de l'objet. On ne peut pas réparer ainsi un objet à charges (comme une baguette) ou à usage unique (comme les potions et les parchemins).

Ce sort n'affecte pas les créatures (sauf les créatures artificielles). Quand ce sort est utilisé sur une créature artificielle, il ne tient pas compte de son immunité à la magie, comme si réparation intégrale ne tenait pas compte de la résistance à la magie.

Ce sort n'a aucun effet sur les objets pervertis ou transmutés mais il peut réparer les dégâts qu'ils ont subis.